

et de là dans la région comprise entre le lac *P'ou-lei* (lac Bar-koul) et la mer de *Ts'in* (mer Caspienne ?) ¹ 蒲類秦海之間, qu'il impose sa loi aux contrées d'Occident et s'unit à elles pour ravager et piller, il faut maintenant rassembler à la barrière *Koen-loen* 昆侖塞 plus de deux mille officiers et soldats des royaumes dépendant de *Tsieou-ts'iuén* (*Sou-tcheou*); on attaquera d'abord le roi *Hou-yen* et on le séparera de (la région qui est comme) sa racine; puis on enverra cinq mille soldats de *Chan-chan* 鄯善 ² contraindre la tribu postérieure de *Kiu-che* 車師後部 (Goutchen) ³. Tel est le projet du premier rang. Si on ne peut faire sortir une armée, il faut qu'un capitaine, à la tête de cinq cents soldats, et approvisionné, par les Quatre Commanderies, de charrues, de bœufs, de céréales et de vivres, sorte (de la frontière) et s'établisse à *Lieou-tchong* 柳中 (Louk-tchoun). Tel est le projet du second rang. Si même cela ne peut être exécuté, alors il est nécessaire qu'on abandonne la ville de *Kiao-ho* 交河 (Yar-khoto, à 20 li à l'ouest de Tourfan), qu'on rassemble (la population de) *Chan-chan* et autres localités

¹ Le commentateur du *Heou Han chou* dit ici : « Le pays de *Ta Ts'in* (l'Orient romain) est à l'ouest de la mer occidentale, et c'est pourquoi on appelle celle-ci mer de *Ts'in* » 大秦國在西海之西故曰秦海也.

² D'après le *Ta Ts'ing i t'ong tche* (ch. CCCCLXXI, p. 2 v°), le *Chan-chan* de l'époque des *Han* correspond à la sous-préfecture de *Na-tche* 納職 de l'époque des *T'ang*; le dictionnaire de géographie historique de *Li Tchao-lo* place *Na-tche* sur le territoire de Hami, à l'endroit appelé aujourd'hui Fossé de *Teng-ts'ao* 橙槽溝; les cartes chinoises indiquent en effet, au nord-ouest de Hami, une localité nommée Poste du fossé de *Teng ts'ao* 燈草溝台.

— On voit qu'il ne faut pas confondre le *Chan-chan* de l'époque des *Han* avec le *Chan-chan* de l'époque des *T'ang*, lequel se trouvait à 300 li au sud du lac Lop-nor (cf. *T'ang chou*, chap. XLIII, b, p. 15 r°).

³ Nous lisons dans le *Kieou T'ang chou* (chap. XL, p. 29 v°), que la sous-préfecture de *Kin-man* 金滿, de l'époque des *T'ang*, correspondait à ce qui était, sous les *Han*, la cour royale postérieure du royaume de *Kiu-che* 車師後王庭. Or, une inscription (*Si yu choei tao ki*, ch. III, p. 25 r° et v°) permet d'établir avec certitude que la sous-préfecture de *Kin-man* était dans le voisinage de la localité actuelle de *Tsi-mou-sa* 濟木薩, au sud-ouest de Goutchen 古城.